

RÉFUGIÉS

De Damas à Casablanca

Face à l'une des plus grandes crises de réfugiés dans le monde, le Maroc peine à mettre en œuvre une politique claire pour l'accueil des déplacés syriens.

Les propos sont clairs et le ton ferme. « Il est regrettable que certains pays de la région connaissent des situations difficiles en raison de l'insécurité et de la prolifération des armes et des groupes extrémistes. Face à cette situation, le Maroc s'est vu dans l'obligation de prendre une série de mesures préventives pour préserver sa sécurité et sa stabilité (...) Le visa a été imposé aux ressortissants de certains pays arabes, notamment ceux de Syrie et de Libye »,

Les Syriens se retrouvent face à un vide juridique concernant le droit d'asile.

pouvait-on retenir du discours royal du 20 août dernier. À l'heure où des milliers de Syriens fuient leur pays en guerre, le Maroc n'est définitivement pas prêt à les accueillir. Quelques semaines après le discours, la photo du petit Aylan Kurdi, échoué sans vie sur une plage turque, émeut le monde entier, dont des acteurs de la société civile au Maroc. Une pétition est lancée par Mehdi Alioua (voir entretien) pour que « soit rendu possible l'accueil de nouveaux réfugiés, dans le cadre d'une

action coordonnée avec les autres États voisins ». Et de conclure : « Pour ne plus jamais regarder le cadavre d'un enfant en se demandant si nous avons fait notre possible pour l'éviter ».

Intégration difficile

Ce sont 1416 réfugiés syriens qui se trouvent sur le territoire national, selon des chiffres du Haut commissariat aux réfugiés (HCR), organe des Nations Unies pour la protection des populations réfugiées. Pour les Syriens non reconnus en tant que réfugiés, les chiffres restent flous. On parlerait même de 3000 à 5000 personnes. Depuis le début du conflit en 2011, de Tanger à Agadir en passant par Casablanca, des familles entières ont intégré le paysage urbain. Face à l'enlisement de la situation en Syrie, les familles n'ont d'autres choix que de s'installer. « On ne voit pas la fin de cette guerre », déplore Anthony Berginc, chargé des affaires extérieures du HCR. Le royaume n'est plus un lieu de transit vers l'Europe. L'heure est à l'intégration. Kheireddine, cordonnier trentenaire, s'est résolu à reconstruire sa vie ici. « On ne sait pas quand ça va se terminer : dans quarante ans, peut-être jamais... Toujours est-il que je ne compte pas partir de si tôt. Ma famille a trop souffert pour que je risque une traversée vers l'Espagne », explique-t-il. Pourtant, le Maroc peine encore à offrir des conditions de vie acceptables.



Kheireddine, cordonnier trentenaire, s'est résolu à reconstruire sa vie ici.

Avenir incertain

Le quotidien des immigrants syriens est difficile. Mais au-delà de la mendicité pratiquée près des mosquées et dans les rues, la situation générale n'est pas la même pour tous. Ceux qui sont déclarés auprès du HCR bénéficient d'aides fournies par les partenaires de l'organisme onusien. Entre soutien médical et accompagnement professionnel, plusieurs associations marocaines offrent leur aide à la population syrienne. Parmi elles, l'AMAPPE (Association marocaine d'appui à la petite entreprise) accompagne les réfugiés sur la voie de l'indépendance financière. Pour les autres, le chemin est long. Selon le HCR, la majorité des Syriens vivent en milieu urbain, et le royaume ne dispose pas de camps officiels pour les réfugiés. Trouver un loyer abordable est une mission impossible pour les familles nombreuses. S'installer en milieu périurbain ou rural est une option mais aussi l'occasion de trouver des logements moins chers et plus spacieux. Kheireddine parcourt ainsi 30 km chaque jour des environs de Casablanca jusqu'au quartier de Derb Soltane où il travaille.

Malgré les difficultés, la vie du cordonnier offre pourtant une lueur d'espoir pour les autres. Arrivé en 2014 avec sa femme et ses deux enfants, il s'emploie à ouvrir un magasin de chaussures. Soutenu par un ami de Damas, il est fier d'être l'heureux employeur « de quatre femmes fassies qui travaillent très bien ». En seulement un an, il réussit à fidéliser une petite clientèle avec laquelle la com-

munication est fluide : « Ici je parle rials et dirhams. Pas question de ne pas me faire comprendre. J'habite ici maintenant, je dois connaître les coutumes ».

Trou noir juridique

Pourtant, une ombre au tableau assombrit cette intégration. La politique migratoire du Maroc, encore récente, reste floue et engendre un clair-obs- »

Droit.

FIN DE LA POLITIQUE D'EXCEPTION

Pendant un an, le Maroc a vêtu les atours d'une terre d'asile. En 2014, dans le cadre d'une réforme de la politique migratoire, les autorités marocaines délivrent des titres de séjour aux demandeurs syriens, considérés par le HCR comme des réfugiés. L'organe onusien soutient depuis 2011 les demandeurs d'asile, qui sont alors protégés en vertu de la Convention de Genève de 1949. Pour le Maroc, il s'agit alors d'une première, surtout pour un pays qui n'a jamais eu à souffrir d'un afflux massif de réfugiés. Mais le royaume ferme vite ses portes en janvier 2015, mettant ainsi fin à sa « politique d'exception ». Et la loi sur l'asile promise en 2014 n'a toujours pas été votée. Le statut des Syriens face à la loi marocaine devient flou. Les cartes de séjour ne sont plus délivrées automatiquement. Un mois plus tard, les voisins algériens leur ferment les frontières également. ■





Les conditions de vie des migrants syriens au Maroc sont difficiles.

» cur juridique pour les migrants syriens. Certaines familles se retrouvent ainsi déchirées, comme celle de Kheireddine. Accueilli pendant la « politique d'exception » (voir encadré), ce dernier a pu bénéficier d'une carte de séjour. En revanche, ses parents, entrés plus tard, ont raté le train du processus de régularisation. Après s'être vu refuser le titre de séjour, ils sont contraints de vivre dans l'illégalité. Kheireddine dénonce une situation ambiguë : « *Se soumettre aux autorités pour régler cette situation c'est risquer de voir mes parents expulsés. Vous savez, on entend parler de Syriens noyés, ça fait les gros titres de la presse, ils veulent aller en Europe... On oublie de dire que pour éviter cela il faudrait justement les accepter là où ils sont* ». Comme de nombreux migrants, il est touché par le syndrome de l'Eldorado. « *En Europe, même s'ils ne veulent plus nous accueillir, une fois sur leur territoire, tu es traité comme un vrai réfugié* », assure-t-il. Cette complication remonte à 2013. Avant, c'était au HCR

qu'incombait le rôle de délivrer le statut de réfugié. Mais depuis cette date, avec la mise en place de la nouvelle politique migratoire, le HCR se contente d'instruire les demandes d'asile et de les transmettre ensuite au bureau des réfugiés et des apatrides nouvellement créé. Quant au bureau en question, il ne peut toujours pas répondre aux demandes d'asile, car il attend toujours la promulgation d'une loi. Résultat, sur les 416 demandes d'asile provenant de Syriens, aucune n'a encore reçu de réponse favorable.

Menace terroriste

Si l'Europe laisse entrevoir l'espoir d'un avenir meilleur, le Maroc offre

une proximité culturelle. Arabisants et en majorité musulmans sunnites, les migrants syriens sont plutôt bien accueillis à leur arrivée. Leurs profils socio-professionnels sont rassurants : médecins, commerçants, artisans... Mais si les Syriens ne sont pas victimes du racisme subi par les migrants subsahariens, ils sont parfois associés, dans l'inconscient collectif, à Daech. Peu à peu, ceux qui avaient été accueillis en frères arabes et musulmans font face à cette discrimination d'un nouveau genre. On les associe à des « recruteurs de Daech », explique El Kbir Lemseguem, avocat, qui confie que même « *l'Etat garde des réserves face aux Syriens* ». Les suspensions d'affiliation des réfugiés au groupe terroriste refroidissent les autorités du royaume, qui participe depuis octobre dernier à la coalition antiterroriste au Yémen. D'où le discours du roi. Pour les Syriens, la possibilité de recevoir un titre de séjour s'éloigne en même temps que l'espoir de s'intégrer. ■

Les 416 demandes d'asile de Syriens n'ont pas encore reçu de réponse favorable.

KENZA SAFI-EDDINE @telquelofficiel